



COMMUNIQUE DU 1 MARS 2010

LES MEDECINS MOST EN COLERE

Après le « contrat santé solidarité » rappelant le STO (Service de Travail Obligatoire) de triste mémoire, institué pour soit disant lutter contre les déserts médicaux et qui pénalise seulement les médecins libéraux installés, déjà si peu nombreux,

Après l'in vraisemblable atteinte au statut libéral par la création ENAèsque de congés en liberté surveillée dont l'UNION COLLEGIALE dénonce l'incohérence,

Après l'injuste pénalité liée à la télétransmission des feuilles de soins alors que le corps médical fait le travail des caisses,

Après la mise en place de la commission censée refonder la médecine générale libérale dont la simple composition est déjà en soi une provocation,

Après le déni de la loi et de la raison concernant la cotation des consultations de médecine générale en CS *,

Après les attaques incessantes des caisses contre le libre choix thérapeutique intégré dans les 5 principes fondamentaux définis dans le code de la Sécurité Sociale en 1971 (la liberté de prescription),

L'Union Collégiale appelle tous les MOST, **au nombre de 10 000 en France**, à refuser ces humiliations et à suivre les actions régionales de protestation que les syndicats de médecins ne manqueront pas de mener.

Dr Meyer SABBAH

Président d'UNION COLLEGIALE

06 12 55 29 63

*L'Union Collégiale rappelle que plus de **80 % de ses adhérents ont obtenu la spécialité en médecine générale** après utilisation de toutes les voies de recours ; ceux qui ne l'ont pas eu ne l'ont pas voulu car exerçant certaines pratiques exclusives MOST et ne couvrant pas tout le champ de la médecine générale.